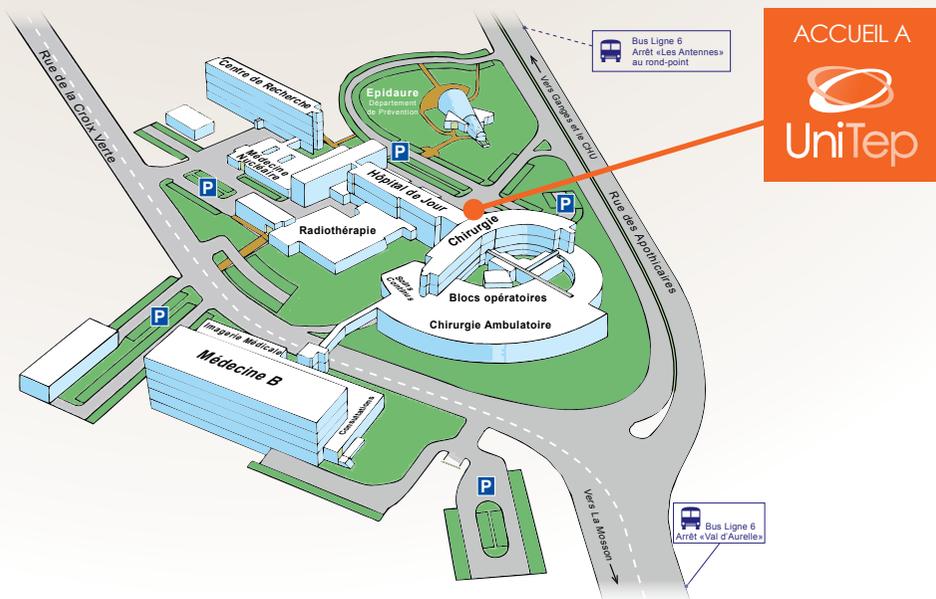




UniTep

Le service est situé derrière l'accueil du bâtiment A de l'ICM
ICM
208, rue des Apothicaires
Parc Euromédecine
34298 Montpellier cedex 5



Accès

Transports en commun : Tramway ligne T1, descendre à la station «Occitanie», continuer par le bus n°6, direction «Euromédecine», descendre à l'arrêt «Antennes» pour le bâtiment A.

Parking : une aire de parking gratuit est accessible à tous les véhicules.

UNITEP est un Groupement de Coopération Sanitaire regroupant les services de médecine nucléaire de l'ICM et de Scintidoc pour l'exploitation du TEP Scan.

Service de Médecine Nucléaire de l'ICM : 04 67 61 31 15
Service de Médecine Nucléaire SCINTIDOC : 04 67 92 27 70



CONSEILS PRATIQUES
AUX PATIENTS

Le TEP scan à la CHOLINE

Votre rendez-vous
est prévu* :

Jour :

Heure :



Accueil UniTep - Tél : 04 67 61 30 93

*Il est impératif de respecter votre heure de rendez-vous ou de nous prévenir suffisamment tôt (48h) si vous êtes dans l'impossibilité de venir.



Qu'est-ce qu'une scintigraphie TEP/CHOLINE ?

La Tomographie à Emission de Positons (TEP), ou TEP scan, est un examen scintigraphique qui détecte dans le corps des sites de fixation d'un traceur faiblement radioactif (CHOLINE) injecté par voie intraveineuse.

Cet examen est sans danger, indolore et ne provoque pas d'allergie.

Il est contre-indiqué en cas de grossesse ou d'allaitement sauf cas particuliers.

Préparation avant l'examen

- Il est impératif d'être à jeun depuis **au moins 6 heures**, mais vous pouvez boire de l'eau plate sans restriction :
 - Si vous avez rendez-vous le matin, restez à jeun depuis la veille au soir.
 - Si vous avez rendez-vous l'après-midi, prenez un petit-déjeuner léger avant 8 heures le matin, puis restez à jeun.
- Prévoyez une collation pour l'après examen.
- Apportez une bouteille d'eau plate.
- Prenez vos médicaments habituels.
- Prévoyez des vêtements dépourvus d'éléments métalliques, évitez les bijoux.
- Prévoyez de venir accompagné(e) au cas où un sédatif léger vous soit administré.
- Ne faites pas d'exercice physique intense ou sport au cours des 24 heures précédant l'examen.

Quels papiers apporter ?

- Votre carte vitale, accompagnée de l'attestation d'ouverture de droits, de votre carte mutuelle et d'une pièce d'identité.
- Votre dossier médical avec les derniers examens réalisés.

Comment se déroule cet examen ?

Lors de votre arrivée dans le service, un manipulateur radio vous installera dans une salle d'examen :

- Il procédera à la mise en place d'une voie veineuse et à l'injection éventuelle d'un diurétique.
- Après l'injection du traceur, une ou plusieurs séries d'images seront réalisées sous la caméra TEP.

Avant votre départ, le médecin vérifiera vos images.

? Quelle est la durée de l'examen ?

Prévoyez une durée de présence d'environ **2h30**.

? Après l'examen ?

- Vous pourrez manger dès la fin de l'examen.
- Hydratez vous bien jusqu'au soir.

Les résultats

Les images et le compte-rendu seront adressés directement au médecin qui a prescrit l'examen dans **un délai de 24 à 48 heures**.

Le règlement

- Si vous bénéficiez d'une ALD (pathologie cancéreuse) ou CMU, l'examen sera pris en charge à 100 % en tiers payant.
- Dans le cas contraire, vous devrez faire l'avance de 26,86 €. Cette somme vous sera remboursée intégralement par votre mutuelle.

